



CONVENTION DE FORMATION 2018

Entre les soussignés :

L'ENTENTE pour la Forêt Méditerranéenne/ EC.A.S.C., Établissement Public
organisme de formation habilité sous le numéro 93-131380 S 13 sis, Domaine de Valabre – 13120 – GARDANNE,
représenté par son président

dénommé « *l'organisme de formation* », d'une part,

Et,

le Service Départemental d'Incendie et de Secours de de la LOIRE (42)
sis, 8, rue du Chanoine Ploton BP 541 – 42007 – SAINT ETIENNE Cedex 1
représenté par son Président,

dénommé « *l'établissement bénéficiaire* », d'autre part.

il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser et à mettre en œuvre les actions de formation répertoriées dans son calendrier de l'année 2018.

Les actions de formation sont essentiellement des formations professionnalisantes dans les domaines de spécialités, des préparations aux concours et examens professionnels, des formations continues, de maintien et de perfectionnement des acquis et recyclages ainsi que certains modules et / ou unités de valeur des formations initiales et d'adaptation aux emplois de tronc commun.

Article 2 : PLANIFICATION DE LA FORMATION

Les dates de la formation peuvent être modifiées ou cette dernière annulée, sans contrepartie ou indemnité, en particulier par le fait d'un effectif d'apprenants incompatible avec les contraintes pédagogiques ou financières de l'organisme de formation.

Article 3 : LIEU DE LA FORMATION

Le lieu de la formation est l'EC.A.S.C. de VALABRE. Cependant, en fonction de la nature du stage à réaliser et des caractéristiques qui lui sont propres, ce lieu peut varier. Dans ce dernier cas, l'établissement bénéficiaire sera tenu informé par l'organisme de formation.

Article 4 : INSCRIPTION A UNE ACTION DE FORMATION

Chaque demande d'inscription sera effectuée par l'intermédiaire du logiciel « Gestion des Effectifs, des Emplois et des Formations » GEEF (l'accès se fait sur le site de Valabre : <http://valabre.com>, onglet « Accès à GEEF »).

Le ou les candidats seront retenus sous réserve de remplir les conditions d'admission en stage et de l'acceptation par l'organisme de formation, dans la limite des places disponibles.

La demande d'inscription sur GEEF par l'établissement bénéficiaire constitue une commande de formation.

Article 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie des actions de formation, l'établissement bénéficiaire s'engage à acquitter les frais prévus aux tarifs définis dans l'annexe « tarifs des stages 2018 » du calendrier des actions de formation.

Article 6 : MODALITES DE REGLEMENT

Un titre de recettes sera établi à l'issue de chaque action de formation.

Le paiement sera dû à réception de ce titre de recettes.



Article 7 : CONDITIONS PARTICULIERES

Pour la durée de l'action de formation, les apprenants restent exclusivement couverts par leur employeur pour les accidents et dommages leur survenant et ceux qu'ils causeraient à un tiers.

Article 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Pendant la période de formation, les apprenants s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'EC.A.S.C. de VALABRE.

Article 9 : ANNULATION D'UNE CANDIDATURE PAR L'ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE

L'annulation de toute candidature entraînera le remplacement de celle-ci par une autre de l'établissement bénéficiaire concerné en accord avec l'EC.A.S.C. Si ce remplacement ne peut être effectué, et sauf cas de force majeure :

- Moins de 15 (quinze) jours avant la date de début de la formation, les frais pédagogiques seront dus pour moitié,
- Le premier jour de la formation, les frais pédagogiques seront dus dans leur intégralité.

Article 10 : ANNULATION D'UNE CANDIDATURE PAR L'ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler une (ou des) candidature(s) pour des raisons inhérentes au bon déroulement pédagogique d'une action de formation.

Article 11 : ABANDON

En cas d'abandon en cours de formation par un apprenant sans motif fondé, l'établissement bénéficiaire s'engage à supporter les frais pédagogiques prévus par les tarifs en vigueur pour la durée totale de l'action de formation.

Article 12 : REGLEMENT DES DIFFERENDS EVENTUELS

Les différends qui pourraient opposer les signataires de la présente convention feront l'objet d'une procédure à l'amiable afin d'en rechercher le règlement.

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal Administratif de Marseille sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Article 13 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018, après signature par le président de l'ENTENTE pour la Forêt Méditerranéenne / EC.A.S.C., et par le représentant de l'établissement bénéficiaire, pour s'achever le 31 décembre 2018 inclus. Elle peut être modifiée après accord entre les deux parties signataires sous forme d'avenant.

Article 14 : DENONCIATION DE LA CONVENTION

La partie qui souhaiterait dénoncer la convention en cours d'année 2018 devra le faire auprès de l'autre moyennant un préavis d'un mois au moins.

Fait en deux exemplaires à Valabre, le () 2018

Jacky Gérard, Président de l'ENTENTE pour la Forêt
Méditerranéenne,

Le Président¹

lu et approuvé

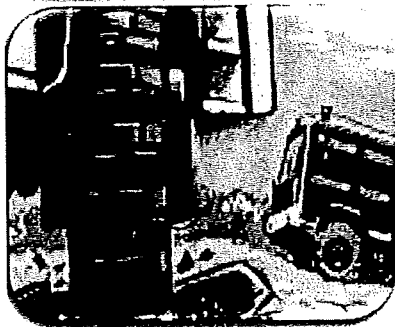
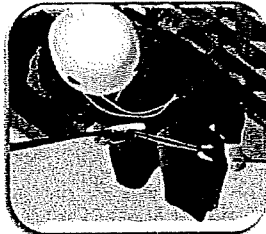
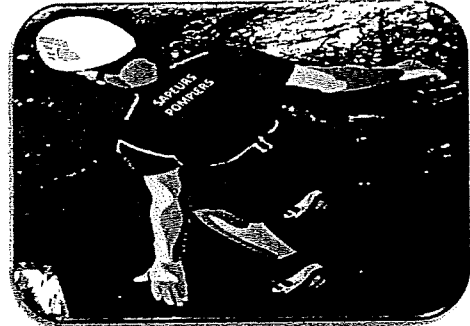
¹la signature doit être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



TARIFICATION - 2018



ACTIONS DE FORMATION - ECASC



TARIFS 2018



FEUX DE FORETS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Chef de Groupe Feux de Forêts	FDF 3	3 060 €	2 435 €	625 €
Rattrapage de l'épreuve écrite FDF 3	RATTFDF3E	189 €	134 €	55 €
Rattrapage de l'épreuve pratique FDF 3 (3 jours)	RATTFDF3P	713 €	503 €	210 €
Chef de Colonne Feux de Forêts	FDF 4	2 695 €	2 145 €	550 €
Rattrapage de l'épreuve écrite FDF 4	RATTFDF4E	189 €	134 €	55 €
Rattrapage de l'épreuve pratique FDF 4 (5 jours)	RATTFDF4P	1 330 €	1 055 €	275 €
Chef de site Feux de Forêts	FDF 5	3 995 €	3 445 €	550 €
Cadre AERO	AERO 3	730 €	590 €	140 €
Formation aux missions de lutte contre les FDF des équipages des avions et hélicos hors SC	AVHELI	1 125 €	900 €	225 €
Formation aux missions de lutte contre les FDF équipages avions et hélicos	REC AVHELI	313 €	300 €	13 €
Equipier Pélicandrome	PEL 1	620 €	480 €	140 €
Chef d'équipe Pélicandrome	PEL 2	620 €	480 €	140 €
Opérateur Drone de Sécurité Civile	ODSC	3 200 €	2 500 €	700
Formation Maintien Perfectionnement Acquis FDF 3 et 4 (simulateur-Valabre)	FMPAFDFval	800 €	Forfait hors repas et hébergement	

SIMULATEUR MOBILE

Formation Maintien Perfectionnement Acquis (simulateur mobile)	FMPA MOB	
Zone Entente	2 jours hors déplacement	Sur Devis
Zone Entente	3 jours hors déplacement	
Zone Entente	4 jours hors déplacement	
Hors Zone Entente et distance < 4 h	3 jours hors déplacement	
Hors Zone Entente et distance < 4 h	4 jours hors déplacement	
Hors Zone Entente et distance > 4 h	3 jours hors déplacement	

TARIFS 2018



FEUX DE FORETS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 1 (stagiaires Zone Sud)	RTBDM1	Conditions particulières Tel: 04 42 60 88 03 sauf forfait résidentiel 350 €		
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 1 (stagiaires Hors Zone Sud)	RTBDM1	1 680 €	1 330 €	350 €
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 2 (stagiaires Zone Sud)	RTBDM2	Conditions particulières Tel: 04 42 60 88 03 sauf forfait résidentiel 560 €		
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 2 (stagiaires Hors Zone Sud)	RTBDM2	3 060 €	2 500 €	560 €
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 3 (stagiaires Zone Sud)	RTBDM3	Conditions particulières Tel: 04 42 60 88 03 sauf forfait résidentiel 104 €		
Formation des Responsables de Travaux de Brulage Dirigé, module 3 (stagiaires Hors Zone Sud)	RTBDM3	730 €	620 €	110 €
Cadre Feux tactiques	CFT	2 750 €	2 050 €	700 €
Sensibilisation DFCI	SENSDFCI	1 550 €	1 275 €	275 €
Patrouille CD	PCD	370 €	370 €	-
Formation des Equipers Spécialisés RCCI en espaces naturels	RCCIENZS / RCCIENHZS	1 230 €	955 €	275 €

TARIFS 2018



FORMATIONS NAUTIQUES - SECOURS AQUATIQUES ET SUBAQUATIQUES

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Pré Formation Scaphandrier autonome léger	PREFO SAL 1	1 114 €	754 €	360 €
Scaphandrier autonome léger	SAL 1 - 30 m	3 988 €	2 715 €	1 273 €
Scaphandrier autonome léger	SAL 1 - 50 m	1 228 €	868 €	360 €
Chef d'Unité SAL	SAL 2	5 532 €	3 924 €	1 608 €
Conseiller Technique SAL	SAL 3	5 532 €	3 924 €	1 608 €
Surface non libre niveau 1	PLGSNL.1	1 432 €	1 072 €	360 €
Surface non libre niveau 2	PLGSNL.2	1 604 €	1 244 €	360 €
Plongée aux mélanges	PLG MLG	2 168 €	1 808 €	360 €
Forum des cadres de la plongée	FORUM PLG	495 €	326 €	169 €
Diplôme Universitaire d'aptitude et de soutien à la médecine de la plongée	DU MED PLG	2 998 €	1 810 €	1 188 €
Formation continue médecine de la plongée	FMPAMEDPLG	797 €	495 €	302 €
Chef de bord sauvetage côtier	SAV 3	2 354 €	1 649 €	705 €
Nageur Sauveteur côtier	SAV 2	1 005 €	692 €	313 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis des Conseillers techniques « SAV »	FMPACTSAV	495 €	326 €	169 €
Rattrapage SAV3	RATSAV3		219 €	67€/jour
Rattrapage SAL2	RATT SAL 2		219 €	67€/jour
Rattrapage SAL3	RATT SAL 3		219 €	67€/jour
Infirmier Soutien Sanitaire	INFSSOUTSAN	1 169 €	834 €	335 €
Survie en Mer des équipages Hélico, SP, SSSM	SURVIEMER HSP	215 €	199 €	16 €
Module Complémentaire de Sauvetage en Eaux vives	FCSAVEV	809 €	510 €	299 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis PLG Effectif 1 à 10	FMPAPLG Plongée air (1)	128€/jour (2)	61€/jour	67€/jour
Formation Maintien Perfectionnement Acquis PLG Effectif 11 à 20	FMPAPLG Plongée air (1)	124€/jour (2)	57€/jour	67€/jour
Formation Maintien Perfectionnement Acquis PLG Effectif 21 à 30	FMPAPLG Plongée air (1)	118€/jour (2)	51€/jour	67€/jour
Formation Maintien Perfectionnement Acquis PLG Effectif > 30	FMPAPLG Plongée air (1)	112€/jour (2)	45€/jour	67€/jour


TARIFS 2018





FORMATIONS SECOURS MILIEUX PERILLEUX - GRIMP - SMO - CAN - ISS

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Sensibilisation en milieux périlleux	IMP 1	723 €	558 €	165 €
Sauveteur GRIMP	IMP 2	2 200 €	1 650 €	550 €
Chef d'unité GRIMP	IMP 3	2 640 €	2 140 €	500 €
Rattrapage IMP3	RATT IMP 3	615 €	515 €	100 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis des Chefs d'Unités IMP	FMPA CU IMP	1 210 €	960 €	250 €
Recyclage Conseiller Technique IMP	REC IMP CT	735 €	585 €	150 €
Perfectionnement Technique IMP 3	PERFTEC IMP	1 030 €	830 €	200 €
Module complémentaire "Neige" GRIMP	IMP NEIGE	850 €	598 €	252 €
Recyclage au GRIMP des personnels des services de santé	REC IMP SSSM	910 €	660 €	250 €
Transport Hélicoptéré	TRS HELI	1 690 €	1 415 €	275 €
Sensibilisation au secours en montagne	SMO 1	875 €	665 €	210 €
Equipier secours en montagne	SMO 2	2 860 €	2 110 €	750 €
Equipier secours en montagne Neige 1	SMO 2 NGE 1	1 990 €	1 540 €	450 €
Equipier secours en montagne Glace 1	SMO 2 GLA 1	1 990 €	1 540 €	450 €
Chef d'Unité secours en montagne	SMO 3	2 860 €	2 110 €	750 €
Chef d'Unité secours en montagne Neige 2	SMO 3 NGE 2	1 990 €	1 540 €	450 €
Chef d'Unité secours en montagne Glace 2	SMO 3 GL 2	1 990 €	1 540 €	450 €
Recyclage Conseiller Technique SMO	REC CT SMO	965 €	740 €	225 €
Formation Secours Canyon	CAN 1	1 435 €	1 005 €	430 €
Intervention en Site Souterrain	ISS	1 480 €	1 060 €	420 €
Approche Par les Compétences GRIMP	APC GRIMP	1 315 €	1 065 €	250 €
Vérificateur d'EPI	VERIF EPI	380 €	270 €	110 €

TARIFS 2018

 FORMATIONS SAUVETEUR DEBLAYEUR - CYNOTECHNIQUE				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Chef d'unité Sauveteur Déblayeur	SDE 2	3 100 €	2 400 €	700 €
Rattrapage de l'épreuve écrite SDE 2	RATTSDE2E	204 €	134 €	70 €
Rattrapage de l'épreuve pratique SDE 2	RATTSDE2P	468 €	328 €	140 €
Chef de section Sauveteur Déblayeur	SDE 3	4 164 €	3 464 €	700 €
Chef de section Sauveteur Déblayeur 2ème semaine détenteur RB	SDE 3 S2	2 629 €	2 279 €	350 €
Rattrapage de l'épreuve écrite SDE 3	RATTSDE3E	204 €	134 €	70 €
Rattrapage de l'épreuve pratique SDE3	RATTSDE3P	2 629 €	2 279 €	350 €
Risques bâtimentaires	RISQUES BATI	1 535 €	1 185 €	350 €
Conseiller Technique Cynotechnique	CYN 3	1 240 €	965 €	275 €
Chef d'Unité Cynotechnique	CYN 2	2 580 €	2 030 €	550 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis CYN 3	FMPACTCYN	542 €	432 €	110 €
Recherche des Causes et des Circonstances des incendies	RCCI CYN	2 580 €	2 030 €	550 €

 SECOURISME				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Pédagogie Appliquée aux Emplois Formation de Formateur	PAEFF	2 950 €	2 290 €	660 €
Conception et Encadrement d'une Action de Formation	CEAF	1 450 €	1 010 €	440 €

 ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Educateur des activités physiques	EAP 2	1 630 €	930 €	700 €

TARIFS 2018



INGÉNIERIE PEDAGOGIQUE EN FORMATION D'ADULTES (APC)

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Accompagnement Ingénierie Pédagogique en approche par les compétences (2 jours)	APCVAL	1 700 € + devis	1 700 €	Sur devis ou prise en charge
Formation de 10 formateurs d'adultes (10 jours)	APCSIS	8 600 € + Devis	8 600 €	Sur devis ou prise en charge
Formation intégrée de concepteurs	APCCONSIS	5 300 € + devis	5 300 €	Sur devis



CONDUITE TOUT TERRAIN

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Formation de Formateur de Conduite Tout Terrain	COD 3	2 600 €	2 050 €	550 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis des formateurs COD 3	FMPA COD 3	520 €	410 €	110 €
Formation d'instructeur de conduite tout-terrain	ICTT	2 700 €	2 095 €	605 €
Formation de conducteur tout-terrain	CTT 2	670 €	560 €	110 €
Formation de conducteur tout-terrain avec manœuvre de force	CTT 3	885 €	720 €	165 €
Formation Freinographe	FREINO	875 €	710 €	165 €



RISQUES TECHNOLOGIQUES

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
FORMATION DE CHEF DE CMIC				
Chef de CMIC	RCH3	3 350 €	2 800 €	550 €
Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis de Chef de CMIC	FMPA RCH3	815 €	650 €	165 €

FORMATION DE CHEF DE CMIR				
Chef de CMIR	RAD 3	3 440 €	2 800 €	640 €
Formation Maintien Perfectionnement Acquis Chef de CMIR	FMPARAD3	815 €	650 €	165 €

TARIFS 2018

TRANSMISSIONS				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Officier Systèmes d'Information et Communication OFFSIC	OFFSIC	2 560 €	2 010 €	550 €
Mise à niveau OFFSIC	MAOSIC	Sur devis		
Formation Maintien Perfectionnement Acquis OFFSIC	FMPA OFFSIC	815 €	650 €	165 €

S.I.G - G.P.S				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
L'édition cartographique spécifique: La méthode Atlas Non adhérent	SIG Atlas	315 €	260 €	55 €
Présentation du guide des équipements et de la base de données DFCI Non adhérent	BDDFCI	315 €	260 €	55 €

Asphodèle		
Titre du produit	Adhérent / Non adhérent	Tarif
Logiciel de SITAC Asphodèle	Adhérent	Gratuit
	Non adhérent	5 000 €
Journée formation utilisation du logiciel	Adhérent	Gratuit
	Non adhérent	613 €

M.S.G.U.				
Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
Sensibilisation à l'usage des médias sociaux en gestion d'urgence	MSGU-S	Sur devis		
Mise en œuvre de l'usage des médias sociaux en gestion d'urgence	MSGU-MO			

TARIFS 2018



PRÉPARATIONS AUX EXAMENS ET AUX CONCOURS

Titre de la Formation	Référence	Coût global	Forfait pédagogique	Forfait résidentiel *
-----------------------	-----------	-------------	---------------------	-----------------------

CONCOURS INTERNE DE LIEUTENANT DE 1ERE CLASSE				
Epreuve orale	LTN1 CIO	665 €	500 €	165 €

EXAMEN PROFESSIONNEL DE LIEUTENANT DE 2 ^{ème} CLASSE				
Cas concret opérationnel	LTN2EPCCO	640 €	475 €	165 €
Epreuve orale	LTN2EPO	665 €	500 €	165 €

EXAMEN PROFESSIONNEL DE LIEUTENANT DE 1 ^{ère} CLASSE				
Rédaction d'une note administrative sans devoir maison	LTN1EPNA SDM	700 €	535 €	165 €
Rédaction d'une note administrative avec devoir maison	LTN1EPNA ADM	865 €	700 €	165 €
Epreuve orale	LTN1EPO	665 €	500 €	165 €

EXAMEN PROFESSIONNEL DE LIEUTENANT HORS-CLASSE				
Rédaction d'une note administrative sans devoir maison	LTNHCEPNA SDM	700 €	535 €	165 €
Rédaction d'une note administrative avec devoir maison	LTNHCEPNA ADM	865 €	700 €	165 €
Epreuve orale	LTNHCEPO	665 €	500 €	165 €

CONCOURS INTERNE DE CAPITAINE				
Note de 3 pages au plus et CV	CNECILM	550 €	440 €	110 €
Epreuve orale	CNECIO	665 €	500 €	165 €

EXAMEN PROFESSIONNEL DE COMMANDANT				
Dossier	CDT EPD	475 €	365 €	110 €
QROC	CDT EPQROC	750 €	475 €	275 €
Epreuve orale	CDT EPO	665 €	500 €	165 €

TARIFS 2018

ACCUEIL - PAUSE	
Café d'accueil amélioré: 3 viennoiseries, jus d'orange, café, eau par personne	5,00 €
Pause café - Thermos 10 personnes	5,50 €
Pause café - Thermos 15 personnes	8,00 €
Pause café - Thermos 20 personnes	10,50 €
Jus d'orange - 10 personnes	7,00 €
Eau minérale - Bouteille 1,5 l	2,00 €
Eau minérale - Bouteille 0,5 l	1,50 €
Vin coteaux d'Aix AOC - Bio blanc/rouge/rosé à la bouteille	10,00 €
Apéritifs divers + biscuits sec par personne	6,00 €

RESTAURATION / HÉBERGEMENT / TRANSPORT		
Petit déjeuner self		5,00 €
Déjeuner et dîner self		14,50 €
Déjeuner et dîner self	Organismes publics partenaires	13,00 €
Déjeuner et dîner self	Agents site de Valabre	10,00 €
Déjeuner et dîner self	Personnels établissements public	4,00 €
Déjeuner et dîner amélioré (café + vin bouteille) en salle réservée (selon options 2 offres)		20,00 € 26,00 €
Buffet (vin, café compris)		17,50 €
Hébergement chambre individuelle / la nuitée	HORS STAGE	27,00 €
Hébergement en twin 1 à 2 personnes / la nuitée		30,00 €
Hébergement en studio 1 à 2 personnes / la nuitée		35,00 €
Pension complète journée		55,00 €
Valabre - TGV Aix / Arbois A/R		32,00 €
Valabre - Aéroport Marignane A/R		42,00 €

*Le forfait résidentiel s'entend pour la durée du stage.
Pour nuitée et/ou repas supplémentaires sur sites extérieurs autres que Valabre, montant facturé au prorata de la prestation.

Des prestations pour des demandes spécifiques pourront être réalisées sur devis

TARIFS 2018

LOCATION DE SALLES

Salles	Superficie	Nombre de places	Salle équipée (en €)	
			Jour	Demi journée
CEREN (salle équipée d'un TBI)	20	14	110 €	55 €
ALPILLES	30	14	110 €	55 €
ESTEREL (salle équipée d'un VPI)	35	14	165 €	95 €
LUBERON (salle équipée d'un TBI)	40	14	110 €	55 €
SAINTE BAUME	60	24	315 €	185 €
SAINTE VICTOIRE	90	30	465 €	350 €
VOUTES	100	60	510 €	400 €
SEIGUE (salle équipée d'un écran interactif)	50	22	285 €	165 €
Salle de conférence CESIR	200	200	1 340 €	850 €

LOCATION DE PISTES DE CONDUITE TOUT TERRAIN

Piste de conduite COD (Enclos de Valabre) à la journée	500 €	300 €
Location du Freinographe	Semaine	150 €
Station de lavage - Nettoyage PL		15 €

DIVERS

Guide à l'usage des formateurs de conduite tout-terrain	35,00 €
Recueil des connaissances à l'usage des officiers de sapeurs-pompiers	25,00 €
Prestation Drone et/ou scanner 3D Laser	Sur devis

**Convention d'usage de la plate-forme CLAROLINE Connect
en mode Fournisseur d'Application Hébergée (FAH)
par les membres du CONSORTIUM « ENASIS »**

GRILLE TARIFAIRE 2018

PRESTATION DE SERVICE	QUANTITE	Prix ^{TTC}
Usage standard de la plateforme Claroline ¹	1	1 260,00 €
Droit d'entrée annuel (partie fixe) ²	1	150,00 €
Utilisateur (partie proportionnelle) ³	1	0,60 €
Espace disque supplémentaire (partie proportionnelle) ⁴ :		
- de 50 à 99 Go	1	300,00 €
- de 100 à 499 Go	1	576,00 €
- 500 et plus	1	2 388,00 €
Frais de développement et prestations hors grille tarifaire	-	Sur devis

¹ Usage standard de la plateforme Claroline comprenant :

- la mise en place d'un site web Claroline pour constituer une entrée personnalisée au SIS
- un forfait standard identité visuelle (2h),
- un forfait formation de 7h00 pour la prise en main de la plateforme (hors transport, hébergement et restauration)

Ce forfait s'applique uniquement la première année qui suit la conclusion de la convention pour un nouvel abonné à la plateforme CLAROLINE Connect.

² Droit d'entrée annuel comprenant :

- le forfait annuel du fournisseur d'application hébergée,
- l'assistance à distance aux administrateurs SIS,
- l'accès à des ressources de l'EcASC,
- la gestion administrative et l'animation du consortium ENASIS.

³ Le nombre d'utilisateurs facturé correspondra aux comptes actifs relevés au 31 décembre pour chaque partenaire par le fournisseur d'application hébergée.

⁴ Le coût relatif à l'espace disque utilisé au 31 décembre sera partagé à part égale entre tous les partenaires.

**Convention d'usage de la plate-forme CLAROLINE Connect
en mode Fournisseur d'Application Hébergée (FAH)
par les membres du CONSORTIUM « ENASIS »**

GRILLE TARIFAIRE 2018 MEMBRES DE L'ENTENTE

PRESTATION DE SERVICE	QUANTITE	Prix TTC
Usage standard de la plateforme Claroline ^{1 et 5}	1	1 260,00 €
Droit d'entrée annuel (partie fixe) ^{2 et 5}	1	150,00 €
Utilisateur (partie proportionnelle) ^{3 et 5}	1	0,50 €
Espace disque supplémentaire (partie proportionnelle) ^{4 et 5} :		
- de 50 à 99 Go	1	300,00 €
- de 100 à 499 Go	1	576,00 €
- 500 et plus	1	2 388,00 €
Frais de développement et prestations hors grille tarifaire	-	Sur devis

¹ Usage standard de la plateforme Claroline comprenant :

- la mise en place d'un site web Claroline pour constituer une entrée personnalisée au SIS
- un forfait standard identité visuelle (2h),
- un forfait formation de 7h00 pour la prise en main de la plateforme (hors transport, hébergement et restauration)

Ce forfait s'applique uniquement la première année qui suit la conclusion de la convention pour un nouvel abonné à la plateforme CLAROLINE Connect.

² Droit d'entrée annuel comprenant :

- le forfait annuel du fournisseur d'application hébergée,
- l'assistance à distance aux administrateurs SIS,
- l'accès à des ressources de l'EcASC,
- la gestion administrative et l'animation du consortium ENASIS.

³ Le nombre d'utilisateurs facturé correspondra aux comptes actifs relevés au 31 décembre pour chaque partenaire par le fournisseur d'application hébergée.

⁴ Le coût relatif à l'espace disque utilisé au 31 décembre sera partagé à part égale entre tous les partenaires.

⁵ Coût éligible au crédit formation